

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE .....	11
AVANT-PROPOS .....	17
REMERCIEMENTS .....	21
LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS .....	27
SOMMAIRE .....	31
TABLE DE JURISPRUDENCE .....	35
I. Cour permanente de justice internationale et Cour internationale de justice .....	35
II. Cour européenne des droits de l'homme .....	35
III. Cour de justice de l'Union européenne .....	36
INTRODUCTION GÉNÉRALE .....	43
I. UNE BRÈVE MISE EN CONTEXTE DE LA PRÉSENTE ÉTUDE .....	45
II. LE PLAN DE L'ÉTUDE, LES HYPOTHÈSES ET LA THÈSE .....	53
III. QUELQUES CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES .....	54
§ 1. – Le terrain de l'étude et ses limites .....	55
§ 2. – La méthode de l'étude .....	60
§ 3. – Le positionnement épistémologique .....	60
§ 4. – Précisions terminologiques et légistiques .....	63

**PARTIE I**  
**DÉFINITION.**

**LE PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE :**  
**UNE PRÉSOMPTION AMBIVALENTÉ D'ÉQUIVALENCE**  
**DE SOLUTIONS JURIDIQUES NATIONALES**

INTRODUCTION .....	71
--------------------	----

**TITRE I**  
**LE PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE DANS**  
**LE DISCOURS DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES :**  
**UNE COMPOSITION CACOPHONIQUE**

INTRODUCTION .....	73
--------------------	----

CHAPITRE I. – LA GENÈSE DE LA CONFIANCE MUTUELLE : NAISSANCE ET ESSOR D'UN PRINCIPE HÉTÉROCLITE EN DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE .....	75
INTRODUCTION .....	75
SECTION I. – LA GENÈSE DE LA CONFIANCE MUTUELLE DANS LE DISCOURS RELATIF AU MARCHÉ INTÉRIEUR .....	76
§ 1. – La confiance mutuelle en matière de reconnaissance mutuelle des diplômes : d'une confiance concrète à une confiance abstraite entre les États membres .....	76
§ 2. – La confiance mutuelle sollicitée en tant qu'outil de contrôle de la validité des entraves à la libre circulation des marchandises .....	80
§ 3. – La confiance mutuelle étendue en matière douanière aux États tiers .....	84
§ 4. – Considérations plus générales sur la genèse de la confiance mutuelle en droit du marché intérieur .....	85
SECTION II. – LA GENÈSE DE LA CONFIANCE MUTUELLE DANS LE DISCOURS RELATIF À L'ESPACE DE LIBERTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE .....	86
§ 1. – L'apparition de la confiance mutuelle en droit de la coopération judiciaire en matière civile : une confiance mutuelle cohérente et renforcée au fil du temps ....	87
§ 2. – L'avènement de la confiance mutuelle dans le discours relatif à la coopération en matière pénale .....	90

§ 3. – La sollicitation impromptue de la confiance mutuelle dans le domaine lié à la coopération en matière d'asile .....	96
§ 4. – Considérations plus générales sur la genèse de la confiance mutuelle en droit de l'espace de liberté, de sécurité et de justice .....	100
<b>SECTION III. – LES RARES APPARITIONS DE LA CONFIANCE MUTUELLE EN DEHORS DES DOMAINES DU MARCHÉ INTÉRIEUR ET DE L'ESPACE DE LIBERTÉ, DE SÉCURITÉ ET DE JUSTICE .....</b>	<b>101</b>
CONCLUSION DU CHAPITRE I .....	102
<b>CHAPITRE II. – LE PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE À TRAVERS LE PRISME DE LA JURISPRUDENCE DE LA COUR DE JUSTICE : UN DEVOIR DE CONFIANCE À L'ÉGARD DE SOLUTIONS JURIDIQUES NATIONALES .....</b>	<b>105</b>
INTRODUCTION .....	105
<b>SECTION I. – LE PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE : UNE OBLIGATION POUR LES ÉTATS MEMBRES DE SE FAIRE CONFIANCE POUR CE QUI CONCERNE LA MISE EN ŒUVRE CONCRÈTE DU DROIT DE L'UNION .....</b>	<b>106</b>
§ 1. – Le devoir de se faire confiance pour ce qui concerne l'application, par les organes nationaux, de règles unifiées .....	107
1. <i>Le principe de confiance mutuelle et l'application de standards unifiés en droit de la libre circulation des marchandises .....</i>	108
2. <i>Le principe de confiance mutuelle et l'application d'une répartition horizontale unifiée des compétences entre États membres .....</i>	112
I. La répartition des compétences en matière de permis de conduire .....	112
II. La répartition des compétences en matière de sécurité sociale pour les travailleurs migrants .....	117
III. La répartition des compétences en matière de coopération judiciaire civile .....	121
IV. La répartition des responsabilités en matière d'examen des demandes d'asile .....	128
§ 2. – Le devoir de se faire confiance pour ce qui concerne l'application, par les organes nationaux, de règles harmonisées .	130
1. <i>La confiance dans l'application de standards harmonisés en droit de la libre circulation des marchandises .....</i>	131
2. <i>Le principe de confiance mutuelle et l'application de règles harmonisées dans le cadre de la reconnaissance mutuelle du permis de conduire .....</i>	134

3. <i>Le principe de confiance mutuelle et l'application des règles de procédure dans le cadre des déplacements illicites d'enfants .....</i>	135
4. <i>Le principe de confiance mutuelle et l'application de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ...</i>	137
§ 3. – Le devoir de se faire confiance pour ce qui concerne l'application, par les organes nationaux, du droit de l'Union : synthèse .....	141
<b>SECTION II. – LE PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE : UNE OBLIGATION POUR LES ÉTATS MEMBRES DE SE FAIRE CONFIANCE POUR CE QUI CONCERNE LE CONTENU DE LEURS DROITS NATIONAUX RESPECTIFS .....</b>	<b>145</b>
§ 1. – Le devoir de se faire confiance pour ce qui concerne le contenu des normes nationales en présence d'une unification	146
§ 2. – Le devoir de se faire confiance pour ce qui concerne le contenu des normes nationales en présence d'une harmonisation .....	148
1. <i>L'exigence du respect de la primauté du droit de l'Union .</i>	149
2. <i>L'exclusion de la protection d'intérêts entièrement localisés sur le territoire des autres États membres .....</i>	153
§ 3. – Le devoir de se faire confiance pour ce qui concerne le contenu des normes nationales en l'absence de tout rapprochement .....	156
1. <i>Le système général de reconnaissance mutuelle des diplômes .....</i>	156
2. <i>Le principe de reconnaissance mutuelle en droit de la libre circulation des marchandises .....</i>	159
3. <i>Le principe de confiance mutuelle dans les instruments en matière de coopération judiciaire civile .....</i>	160
4. <i>Le principe de confiance mutuelle dans les instruments en matière de coopération pénale .....</i>	164
§ 4. – Le devoir de se faire confiance pour ce qui concerne le contenu des normes nationales : synthèse .....	172
CONCLUSION DU CHAPITRE II .....	174
CONCLUSION DU TITRE I .....	177

## TITRE II

### LE PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE EN DROIT DE L'UNION : TENTATIVE DE RECONSTRUCTION DOCTRINALE

INTRODUCTION .....	179
CHAPITRE I. – LE PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE : UNE PRÉSOMPTION	
DE COMPATIBILITÉ DE SOLUTIONS JURIDIQUES NATIONALES .....	181
INTRODUCTION .....	181
SECTION I. – LE PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE :	
UN PRINCIPE JURIDIQUE QUI IMPOSE L'INFÉRENCE D'UNE PRÉSOMPTION	
DE COMPATIBILITÉ DE SOLUTIONS JURIDIQUES NATIONALES .....	182
§ 1. – Le mécanisme présomptif qui sous-tend le principe de confiance mutuelle .....	183
§ 2. – Les deux variantes du principe de confiance mutuelle : une présomption ambivalente de compatibilité de solutions juridiques nationales .....	184
§ 3. – Les objets de la présomption : des solutions juridiques variées .....	187
§ 4. – Les sujets du principe de confiance mutuelle : une présomption de comptabilité qui ne s'applique que dans les relations horizontales directes entre les États membres .....	189
SECTION II. – LA CONFIANCE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES .....	191
§ 1. – Prélude épistémologique .....	191
§ 2. – La confiance : éléments et paramètres substantiels .....	193
§ 3. – La confiance : éléments et paramètres fonctionnels .....	198
§ 4. – La confiance et la fiabilité .....	199
§ 5. – La réciprocité de la confiance .....	200
SECTION III. – L'ARCHÉTYPE DE LA CONFIANCE MUTUELLE EN DROIT DE L'UNION	201
§ 1. – Le principe de confiance mutuelle en droit de l'Union : éléments et paramètres substantiels .....	201
§ 2. – Le principe de confiance mutuelle en droit de l'Union : éléments et paramètres fonctionnels .....	205
§ 3. – La confiance et la fiabilité .....	206
§ 4. – La réciprocité de la confiance .....	206
SECTION IV. – PARENTÉ ET DISTINCTION DU PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE AVEC DES PRINCIPES VOISINS DU DROIT DE L'UNION .....	207

§ 1. – Définition des concepts de confiance mutuelle, de reconnaissance mutuelle et d'équivalence .....	208	
§ 2. – Le principe de reconnaissance mutuelle et l'équivalence ...	209	
§ 3. – Le principe de confiance mutuelle et l'équivalence .....	211	
§ 4. – Les principes de confiance mutuelle et de reconnaissance mutuelle .....	211	
§ 5. – Les principes de confiance mutuelle, de reconnaissance mutuelle et d'équivalence : synthèse .....	213	
CONCLUSION DU CHAPITRE I .....	215	
 CHAPITRE II. – LA NATURE, LES EFFETS ET LE CHAMP D'APPLICATION DU PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE .....		217
INTRODUCTION .....	217	
SECTION I. – LE PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE : UN PRINCIPE « CONSTITUTIONNEL » QUI SOUS-TEND ET STRUCTURE L'ENSEMBLE DE L'ORDRE JURIDIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE .....		218
§ 1. – Le principe de confiance mutuelle : un principe qui structure l'ordre juridique de l'Union .....	219	
§ 2. – La place du principe de confiance mutuelle dans la hiérarchie des normes .....	222	
SECTION II. – LA PORTÉE JURIDIQUE DU PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE .....	224	
§ 1. – L'absence d'existence indépendante et d'effet direct du principe de confiance mutuelle .....	224	
§ 2. – La portée autonome du principe de confiance mutuelle ....	225	
SECTION III. – LE CHAMP D'APPLICATION PERSONNEL DU PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE .....	228	
§ 1. – Le principe de confiance mutuelle, un principe applicable uniquement aux relations entre (tous les) États membres .....	228	
1. <i>La confiance mutuelle : conséquence du statut d'État         membre de l'Union européenne .....</i>	228	
2. <i>La confiance mutuelle et le Brexit .....</i>	236	
§ 2. – Le principe de confiance mutuelle, un principe à géométrie variable .....	237	
CONCLUSION DU CHAPITRE II .....	240	
CONCLUSION DU TITRE II .....	241	
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE .....	243	

**PARTIE II**

***FONDEMENT ET LIMITÉ. LA COMMUNAUTÉ DE VALEURS : UN FONDEMENT INCERTAIN ET UNE LIMITÉ IMPARFAITE DU PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE***

INTRODUCTION .....	247
<b>TITRE I</b>	
<b>LA COMMUNAUTÉ DE VALEURS : UN FONDEMENT INCERTAIN</b>	
INTRODUCTION .....	251
<b>CHAPITRE I. – LA JUSTIFICATION AXIOLOGIQUE DE LA CONFIANCE MUTUELLE</b>	
DANS LE DISCOURS DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES .....	253
INTRODUCTION .....	253
<b>SECTION I. – LA COMMUNAUTÉ DE VALEURS DANS LA GENÈSE DU DISCOURS RELATIF À LA CONFIANCE MUTUELLE .....</b> 254	
§ 1. – L'absence initiale de justification axiologique sous-tendant le principe de confiance mutuelle .....	254
§ 2. – L'apparition d'une justification axiologique dans le discours relatif à la confiance mutuelle .....	256
<b>SECTION II. – À LA CROISÉE DE LA COMMUNAUTÉ DE VALEURS ET DE LA COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊTS : LES DIFFÉRENTES LECTURES DU PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE DANS LES DISCOURS DES INSTITUTIONS .....</b> 260	
§ 1. – La communauté de valeurs dans le discours des institutions : entre <i>faits</i> et <i>normes</i> .....	260
§ 2. – La communauté de valeurs dans le discours des institutions : une condition nécessaire de la confiance mutuelle ? .....	262
§ 3. – Les différentes compréhensions de la confiance mutuelle et de l'Union européenne en général .....	263
CONCLUSION DU CHAPITRE I <sup>ER</sup> .....	270

CHAPITRE II. – LA COMMUNAUTÉ DE VALEURS : UN POSTULAT <i>DISCURSIF</i> , MAIS AUSSI <i>UTOPIQUE</i> DE L'UNION EUROPÉENNE .....	273
INTRODUCTION .....	273
SECTION I. – LA COMMUNAUTÉ DE VALEURS DANS LE DISCOURS : UN POSTULAT HISTORIQUE ET JURIDIQUE DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE .....	275
§ 1. – D'un point de vue historique : le messianisme axiologique de l'Union européenne .....	275
1. <i>Les débuts de la construction européenne : un messianisme politique latent .....</i>	275
2. <i>L'achèvement d'une union politique : l'Union européenne à la rencontre de son destin .....</i>	278
§ 2. – D'un point de vue juridique : un fondement de l'Union européenne .....	279
SECTION II. – LA COMMUNAUTÉ DE VALEURS DANS L'UNION EUROPÉENNE DANS LES FAITS : UN POSTULAT NÉBULEUX ET CHIMÉRIQUE .....	282
§ 1. – La communauté de valeurs dans l'Union européenne, un idéal nébuleux .....	282
1. <i>La communauté de valeurs dans l'Union européenne : un idéal insaisissable .....</i>	283
I. Les valeurs tenant au respect des droits fondamentaux, de la liberté, de l'égalité et de la dignité humaine .....	284
II. Les droits des personnes appartenant à des minorités .....	288
III. Le respect de l'État de droit et du principe démocratique	290
2. <i>Les tempéraments au caractère nébuleux de certaines valeurs fondatrices .....</i>	298
I. La codification croissante des droits fondamentaux .....	298
II. La précision des exigences liées aux principes démocratiques et de l'État de droit .....	302
§ 2. – La communauté de valeurs dans l'Union européenne, une utopie qui s'éloigne .....	307
1. <i>Les limites de la capacité instituante de l'article 2 du TUE .....</i>	309
2. <i>L'existence de violations systémiques des valeurs fondatrices dans certains États membres .....</i>	312
§ 3. – Les traces d'un « <i>abusive constitutionalism</i> » qui profite de l'indétermination des valeurs fondatrices .....	318
SECTION III. – LA COMMUNAUTÉ DE VALEURS DANS L'UNION, UN IMPÉRATIF JURIDIQUE QUI SOUFFRE D'UNE FAIBLE GARANTIE NORMATIVE .....	323

§ 1. – La faiblesse des mécanismes de contrôle politique du respect de la communauté de valeurs par les États membres prévus dans l'ordre juridique de l'Union .....	325
1. <i>Le contrôle politique ex ante du respect, par les États candidats, de la communauté de valeurs .....</i>	325
2. <i>Le contrôle politique ex post du respect, par les États membres, de la communauté de valeurs .....</i>	329
I. L'article 7 du TUE .....	330
II. Le nouveau cadre pour l'État de droit de la Commission ..	332
III. Le « dialogue constructif » instauré par le Conseil .....	334
IV. Le « tableau de bord » annuel de la justice dans l'Union européenne .....	335
V. L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne .....	336
VI. Les clauses de sauvegarde dans les traités d'adhésion depuis 2004 et le mécanisme de coopération et de vérification mis en place à l'égard de la Roumanie et de la Bulgarie .....	338
VII. Les projets de nouveaux mécanismes de contrôle .....	340
§ 2. – L'ascension du contentieux axiologique juridictionnel .....	343
1. <i>Le potentiel d'invocabilité de la communauté de valeurs ..</i>	343
I. L'invocabilité autonome de l'article 2 du TUE .....	345
II. L'invocabilité complémentaire de l'article 2 du TUE .....	356
2. <i>La timide émergence d'un contentieux axiologique devant la Cour de justice .....</i>	358
CONCLUSION DU CHAPITRE II .....	367
CONCLUSION DU TITRE I .....	369

## TITRE II

### LA COMMUNAUTÉ DE VALEURS :

#### UNE LIMITÉ IMPARFAITE

INTRODUCTION .....	371
CHAPITRE I. – LES EXCEPTIONS DANS LE TEXTE .....	373
SECTION I. – LE DROIT DU MARCHÉ INTÉRIEUR .....	373
SECTION II. – LE DROIT DE LA COOPÉRATION JUDICIAIRE CIVILE .....	376
§ 1. – Les instruments sous-tendus par la confiance mutuelle comportant un système de restrictions « ouvert » .....	377

660	LE PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE EN DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE	
§ 2. – Les instruments sous-tendus par la confiance mutuelle comportant un système de restrictions « fermé » .....	380	
SECTION III. – LE DROIT DE LA COOPÉRATION POLICIÈRE ET JUDICIAIRE EN MATIÈRE PÉNALE .....	384	
§ 1. – Les instruments sous-tendus par la confiance mutuelle comportant un système de restrictions « fermé » .....	384	
§ 2. – Les instruments sous-tendus par la confiance mutuelle comportant un système de restrictions « ouvert » .....	386	
SECTION IV. – LE RÉGIME EUROPÉEN COMMUN D'ASILE .....	387	
§ 1. – Le protocole n° 24 sur le droit d'asile pour les ressortissants des États membres de l'Union européenne .....	387	
1. <i>L'exception tenant à la décision de déroger à la Convention européenne des droits de l'homme .....</i>	390	
2. <i>L'exception tenant au déclenchement et/ou à l'aboutissement d'une des procédures visées à l'article 7 du TUE .....</i>	391	
3. <i>L'exception tenant à une décision unilatérale d'un État membre d'examiner une demande d'asile d'un citoyen européen qui lui est adressée. ....</i>	392	
§ 2. – Le système « Dublin » .....	393	
CONCLUSION DU CHAPITRE I .....	397	
CHAPITRE II. – LES EXCEPTIONS AU-DELÀ DU TEXTE .....	399	
SECTION I. – LES « CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES » OBLIGEANT DE FAIRE EXCEPTION À LA CONFIANCE MUTUELLE AU-DELÀ DU TEXTE .....	400	
§ 1. – Le droit du marché intérieur .....	400	
§ 2. – Le régime européen commun d'asile .....	402	
§ 3. – Le droit de la coopération policière et judiciaire pénale ....	407	
1. <i>Les exceptions à la confiance mutuelle tenant aux conditions de détention .....</i>	407	
2. <i>Les exceptions à la confiance mutuelle tenant au droit à un procès équitable .....</i>	409	
§ 4. – Le droit de la coopération judiciaire civile .....	412	
SECTION II. – LA NOTION DE « CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES » : PROPOSITION DE RECONSTRUCTION DOCTRINALE .....	413	
§ 1. – La protection des valeurs fondatrices et les autres impératifs de la construction européenne : un difficile équilibre	414	

§ 2. – Le critère des défaillances systémiques .....	418
CONCLUSION DU CHAPITRE II .....	419
CHAPITRE III. – LES EXCEPTIONS À LA CONFIANCE MUTUELLE : ÉVALUATION .....	421
SECTION I. – DES DIFFICULTÉS PRATIQUES .....	421
SECTION II. – DES FRAGILITÉS THÉORIQUES .....	424
§ 1. – Le principe de confiance mutuelle contre lui-même dans l'ordre juridique de l'Union : le risque de conflit « endogène » résultant de l'érosion des valeurs fondatrices .....	426
§ 2. – Le principe de confiance mutuelle à la croisée des ordres juridiques européens : le risque de conflit « exogène » résultant d'une violation de la Convention européenne des droits de l'homme .....	429
1. <i>Les mesures nationales de mise en œuvre du droit de l'Union et la Convention européenne des droits de l'homme</i> ..	431
I. L'allègement du contrôle conventionnel : la présomption « Bosphorus » .....	433
2. <i>Le principe de confiance mutuelle dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme</i> .....	436
I. Le contrôle de la mise en œuvre du principe de confiance mutuelle sans application de la présomption de protection équivalente .....	436
II. Le contrôle de la mise en œuvre du principe de confiance mutuelle avec application de la présomption de protection équivalente .....	442
3. <i>Le principe de confiance mutuelle et les exigences conventionnelles : une harmonie accessible</i> .....	446
I. D'un point de vue substantiel : la compatibilité de principe des standards allégés justifiés par les besoins de la coopération internationale .....	447
II. D'un point de vue procédural : la compatibilité d'un contrôle marginal et concret pour autant qu'il ne soit pas théorique et illusoire .....	449
III. Le principe de confiance mutuelle : soutien des obligations positives de protection des droits fondamentaux .....	450
CONCLUSION DU TITRE II .....	453
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE .....	455

**PARTIE III**  
***FINALITÉ ET OPTIMISATION. LE PRINCIPE***  
**DE CONFIANCE MUTUELLE : UN PRINCIPE**  
**DE GOUVERNANCE ESSENTIEL MAIS PERFECTIBLE**

INTRODUCTION .....	459
--------------------	-----

**TITRE I**  
**LA FINALITÉ DE LA GOUVERNANCE FONDÉE**  
**SUR LE PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE**

INTRODUCTION .....	461
CHAPITRE I. – LE PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE : UN PRINCIPE ESSENTIEL	
À LA CROISÉE DES IMPÉRATIFS D'UNITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'ÉGALITÉ .....	463
INTRODUCTION .....	463
SECTION I. – L'IMPÉRATIF D'UNITÉ : LA CONSTITUTION D'UN ESPACE SANS FRONTIÈRES ET LES MOYENS POUR Y PARVENIR .....	464
§ 1. – L'objectif de constitution d'un espace européen sans frontières .....	464
§ 2. – Les méthodes pour atteindre l'unité .....	468
SECTION II. – L'IMPÉRATIF DE LA DIVERSITÉ : LE MAINTIEN DES STRUCTURES ÉTATIQUES ET L'INDISSOLUBLE AUTONOMIE NORMATIVE ET ADMINISTRATIVE DES ÉTATS MEMBRES .....	470
SECTION III. – L'IMPÉRATIF DE L'ÉGALITÉ : LE PRINCIPE D'ÉGALITÉ ENTRE LES ÉTATS MEMBRES .....	473
SECTION IV. – LE PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE : UN PRINCIPE DE GOUVERNANCE INÉLUCTABLE .....	475
CONCLUSION DU CHAPITRE I .....	478
CHAPITRE II. – LE PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE : UN INSTRUMENT	
DE DÉCLOISONNEMENT DES ORDRES JURIDIQUES NATIONAUX .....	481
SECTION I. – LA NOTION DE COMPÉTENCE TERRITORIALE EN DROIT INTERNATIONAL .....	482
§ 1. – Les notions de compétence prescriptive et coercitive en droit international .....	483

§ 2. – L'extraterritorialité et les principes de droit international qui la régissent .....	485
§ 3. – Les différents types d'extraterritorialité .....	487
1. <i>La mise en œuvre de la norme en dehors du territoire de l'État qui l'a émise : l'extraterritorialité directe ou médiatisée .....</i>	487
2. <i>Le statut de la norme en dehors du territoire de l'État qui l'a émise : l'exterritorialité inaltérée ou altérée .....</i>	488
<b>SECTION II. – LA DÉTERRITORIALISATION RÉSULTANT DU PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE .....</b>	<b>489</b>
§ 1. – Le découplage entre la compétence et le territoire découlant de gouvernance fondée sur le principe de confiance mutuelle .....	490
§ 2. – Les différents types de décloisonnements .....	494
1. <i>La déterritorialisation de la compétence prescriptive des États membres .....</i>	494
I. Confiance mutuelle et extraterritorialité de la compétence prescriptive législative .....	494
II. Confiance mutuelle et extraterritorialité de la compétence prescriptive juridictionnelle .....	497
III. Confiance mutuelle et extraterritorialité de la compétence prescriptive administrative .....	501
2. <i>La déterritorialisation de la juridiction coercitive des États membres. ....</i>	503
I. Confiance mutuelle et pouvoir coercitif juridictionnel .....	503
II. Confiance mutuelle et pouvoir coercitif administratif .....	506
CONCLUSION DU CHAPITRE II .....	507
CONCLUSION DU TITRE I .....	509
<b>TITRE II</b>	
<b>PROPOSITION D'UN NOUVEAU MODE DE GOUVERNANCE FONDÉ SUR LA CONFIANCE : DU POSTULAT À UNE MÉTHODE DE GESTION DES RISQUES ASSUMÉS ET ENCADRÉS</b>	
INTRODUCTION .....	513
CHAPITRE I. – L'ANALYSE DES RISQUES EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES .....	515
SECTION I. – LE RISQUE .....	516

SECTION II. – L'ANALYSE DES RISQUES .....	519
§ 1. – La caractérisation du risque .....	520
1. <i>La caractérisation de la ressource exposée au risque</i> .....	521
2. <i>La caractérisation de la probabilité de réalisation du risque</i> .....	522
3. <i>La caractérisation de l'incertitude</i> .....	522
4. <i>La caractérisation des garanties réduisant la gravité du risque ou la probabilité de sa survenance</i> .....	523
§ 2. – L'appréciation du risque par rapport à l'opportunité qui découle de sa prise .....	523
§ 3. – La décision face au risque .....	524
CONCLUSION DU CHAPITRE I .....	525
 CHAPITRE II. – LA GOUVERNANCE FONDÉE SUR LA CONFIANCE MUTUELLE SOUS LA LOUPE DE L'ANALYSE DES RISQUES .....	527
SECTION I. – LA GOUVERNANCE FONDÉE SUR LE PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE : UNE GOUVERNANCE RISQUÉE .....	527
§ 1. – Le risque provoqué par le principe de confiance mutuelle en raison du passage incontrôlé d'une solution juridique d'un ordre juridique à un autre .....	528
§ 2. – Mise en application de la définition du risque .....	530
SECTION II. – L'ANALYSE DES RISQUES DANS LE CADRE DE L'APPLICATION DU PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE .....	533
§ 1. – La caractérisation du risque .....	533
1. <i>L'évaluation de la ressource exposée au risque et du préjudice éventuel de sa réalisation</i> .....	534
2. <i>L'évaluation de la probabilité de réalisation du risque</i> ....	537
3. <i>L'évaluation de l'incertitude</i> .....	540
4. <i>L'évaluation des éventuelles garanties offertes par l'ordre juridique national et/ou de l'Union réduisant la gravité du risque ou la probabilité de sa survenance</i> .....	541
§ 2. – L'appréciation du risque par rapport à l'opportunité que procure l'application du principe de confiance mutuelle .....	543
§ 3. – La décision face au risque .....	548
CONCLUSION DU CHAPITRE II .....	550

CHAPITRE III. – <i>DU POSTULAT À LA MÉTHODE : THÉORISATION DE NOUVEAUX JALONS POUR UNE APPLICATION DU PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE DANS LE RESPECT DE LA COMMUNAUTÉ DE VALEURS .....</i>	553
SECTION I. – <i>LA MÉTHODE D’APPLICATION DU PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE DANS SON VOLET GÉNÉRAL ET ABSTRAIT .....</i>	555
§ 1. – <i>La démarche à suivre en cas d’exposition d’une valeur secondaire ou d’éléments non-essentiels des valeurs fondatrices .....</i>	555
§ 2. – <i>La démarche à suivre en cas d’exposition d’un élément essentiel d’une valeur fondatrice .....</i>	557
SECTION II. – <i>LA MÉTHODE D’APPLICATION DU PRINCIPE DE CONFIANCE MUTUELLE DANS SON VOLET INDIVIDUEL ET CONCRET .....</i>	558
§ 1. – <i>La démarche à suivre en cas d’exposition d’une valeur secondaire ou d’un élément non-essentiel d’une valeur fondatrice .....</i>	560
§ 2. – <i>La démarche à suivre en cas d’exposition d’un élément essentiel d’une valeur fondatrice .....</i>	562
1. <i>L’exposition d’un élément essentiel d’une valeur fondatrice en présence d’une incertitude remédiable : du contrôle procédural au contrôle substantiel .....</i>	564
2. <i>L’exposition d’un élément essentiel d’une valeur fondatrice en présence d’une incertitude irrémédiable .....</i>	566
SECTION III. – <i>MISE À L’ÉPREUVE DE LA MÉTHODE .....</i>	568
§ 1. – <i>L’exposition d’une valeur secondaire : la situation type « Hedley Lomas » .....</i>	568
§ 2. – <i>L’exposition d’un élément essentiel d’une valeur fondatrice : la situation type « LM » .....</i>	569
SECTION IV. – <i>PISTES DE RÉFLEXION SUR QUELQUES TECHNIQUES DE GESTION DES RISQUES MENAÇANT LES VALEURS FONDATRICES .....</i>	571
§ 1. – <i>Les outils de gestion abstraite des risques .....</i>	571
1. <i>La distinction des notions de « trust », de « confidence » et de « fiabilité » .....</i>	572
2. <i>L’harmonisation minimale des exigences substantielles découlant des valeurs fondatrices .....</i>	573
3. <i>La « procéduralisation » de la confiance mutuelle .....</i>	576
4. <i>L’établissement de mécanismes de solidarité entre États membres .....</i>	584

5. <i>La formation et la mise en réseaux des acteurs de terrain .....</i>	587
6. <i>La comparaison des bonnes pratiques de chaque domaine d'application du principe de confiance mutuelle ....</i>	589
§ 2. – Les outils de gestion <i>concrète</i> des risques .....	591
1. <i>L'échange d'informations .....</i>	591
2. <i>Le système des assurances .....</i>	593
CONCLUSION DU CHAPITRE III .....	596
 CONCLUSION DU TITRE II .....	599
 CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE .....	601
 CONCLUSIONS GÉNÉRALES.....	603
I. LE DÉCOR .....	603
II. LES ACTES .....	605
§ 1. – L'intrigue – Qu'est-ce que le principe de confiance mutuelle ? .....	605
§ 2. – L'ironie de l'histoire – La fragilité du fondement du principe de confiance mutuelle .....	607
§ 3. – Le <i>twist</i> final – Du postulat à la méthode .....	609
III. LA FIN DU SPECTACLE ? LA CONFIANCE MUTUELLE À LA LUMIÈRE DE LA THÉORIE DU PATRIOTISME CONSTITUTIONNEL .....	610
 BIBLIOGRAPHIE .....	615
I. Ouvrages .....	615
II. Contributions à des ouvrages collectifs .....	622
III. Articles de revues scientifiques .....	631
IV. Billets de blogs .....	645
V. Working Papers .....	646
VI. Rapports .....	646
VII. Presse .....	647
 INDEX .....	649
TABLE DES MATIÈRES .....	651